



COOPÉRATIONS TERRITORIALES

DES HORIZONS EN PARTAGE





ÉDITO

Bordeaux Métropole a souhaité engager un nouveau dialogue avec les territoires voisins en 2020, après avoir construit des relations avec les agglomérations de proximité à partir de 2016. Cette nouvelle étape de la démarche de coopération territoriale est née, à l'initiative d'Alain Anziani (alors Président de Bordeaux Métropole), d'une volonté de rapprocher la métropole des usagers, mais aussi des collectivités et partenaires institutionnels avec lesquels les sujets de mobilités, d'emploi, d'alimentation et de transition écologique doivent être partagés.

Ensemble, nous avons conscience des interdépendances qui émergent et des solidarités qui doivent se construire, pour que nos territoires soient en capacité d'affronter les défis de l'avenir, pour l'ensemble des habitants.

Ensemble, nous avons construit un dialogue serein, basé sur le respect, l'écoute, la confiance. En plus d'une exigence démocratique, c'était aussi une question de responsabilité : nous avons tant de choses à faire collectivement pour l'intérêt de nos concitoyens.

Cette coopération, engagée depuis 2020 au travers d'objectifs partagés, a pris une forme le plus souvent contractuelle dans le cadre des Contrats de Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriales, mais elle a aussi été le moyen de fédérer de nombreux partenaires sur des projets devenus lauréats auprès de la Banque des Territoires, à l'instar de Récol'terra ou de Territoires d'Industrie.

Durant ces quatre dernières années, nous avons fait progresser la coopération territoriale pour en faire un outil utile et efficace dans la conduite de l'action publique au profit de chaque collectivité, mais surtout de tous les citoyens.



Christine BOST
Présidente de Bordeaux Métropole
Maire d'Eysines

**Ensemble,
nous avons tant
de choses à faire
collectivement
pour l'intérêt
de nos concitoyens.**



RER métropolitain, une trentaine de trains quotidiens en plus sur la ligne Libourne-Arcachon.

© M. Etcheverria

483 000 DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT CHAQUE JOUR ENTRE LA MÉTROPOLE ET LES TERRITOIRES GIRONDINS. EN MATIÈRE D'EMPLOI, D'ACCÈS AUX SERVICES OU À L'ÉDUCATION, LES MOBILITÉS REPRÉSENTENT UN ENJEU DE TAILLE POUR LES COOPÉRATIONS.

Développer des mobilités communes pour mieux connecter les territoires et faciliter les déplacements des Girondins.

Pour de multiples raisons, souvent par obligation, la plupart des Girondins sont contraints d'utiliser leur voiture. Or pour résoudre les problèmes de trafic et diminuer la pollution atmosphérique, des alternatives de transports décarbonés se mettent en place et doivent être renforcées. Bordeaux Métropole a voté un Schéma des Mobilités et tous les contrats CoNECT (Contrats des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale) possèdent un volet mobilités. La dimension partenariale des Coopérations territoriales a un rôle à jouer sur le développement de ces mobilités alternatives, en rapprochant des territoires et en connectant mieux les réseaux, pour faciliter les déplacements quotidiens des Girondins.

Près d'une trentaine de trains supplémentaires ont enrichi l'offre quotidienne de la ligne Libourne - Arcachon afin d'optimiser les trajets sur cet axe. Ils desservent notamment le campus universitaire sans changement à Bordeaux.

Le déploiement du RER métropolitain permet de créer de nouvelles haltes ferroviaires et multimodales, à l'image de celle du Bouscat-Sainte-Germaine, inaugurée en 2023, de Talence Médoquine qui sera livrée en 2025 ou du Pôle d'Échanges Multimodal de Libourne qui verra le jour à l'horizon 2030.

Du côté du car express, la ligne 407 Bordeaux Créon est un succès ! Mise en service en 2019, elle transporte chaque jour près de 900 voyageurs. Autre ligne, celle de Bordeaux Blaye a été mise en service début 2024 et d'autres liaisons sont à l'étude (entre la métropole et le Bassin d'Arcachon Nord ou la métropole et le Médoc).

Les pistes cyclables sont aussi un sujet important en matière de liaisons. Aborder les mobilités dans les CoNECT permet de travailler avec une vision d'ensemble, autour de projets communs avec les autres collectivités.



© Philippe Buisson

Témoignage

Philippe Buisson, Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Quel regard portez-vous sur les coopérations territoriales ?

La Communauté d'Agglomération du Libournais a été l'un des premiers territoires à signer un protocole de coopération avec la métropole. Avant même les Gilets Jaunes, les élus métropolitains ont compris l'importance de créer des synergies avec les territoires voisins pour éviter les fractures territoriales entre ruralité et métropole. Pour bâtir une gouvernance équilibrée à l'échelle du département, les mobilités sont essentielles. La métropole reste le premier bassin d'emploi du département mais tous les Girondins n'ont pas les moyens d'y vivre. La politique de coopération de la métropole permet de créer des solutions concrètes aux problèmes de mobilité notamment.

Quelle offre de transports se met en place ?

Grâce à la métropole et à la région Nouvelle-Aquitaine, le développement du RER métropolitain (ou Service Express Régional Métropolitain) permet de proposer toutes les 20 minutes un train qui relie l'agglomération de Libourne à la métropole bordelaise. C'est déjà le cas en heures de pointe mais les cadences vont augmenter. Elles se renforcent sur l'axe diamétral Libourne - Arcachon qui permet de rejoindre les campus universitaires de Talence et Pessac, sans changer à Bordeaux. Le RER métropolitain élargit ainsi les possibilités de résidence des étudiants qui peuvent accéder rapidement aux universités depuis Libourne en privilégiant les transports en commun.

Vous travaillez également sur la combinaison des transports ?

En effet, la Communauté d'Agglomération du Libournais entend la réalisation d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), auquel la métropole participe à hauteur de 1 million d'euros. Je salue l'audace des Présidents Anziani et Bost, mais aussi celle des élus métropolitains pour cet acte très concret de coopération. La création de cet équipement sur notre territoire permettra aux Libournais de déposer leur voiture et de rejoindre la métropole en transport en commun (train et bus). C'est une révolution en termes d'attractivité dans ces prochaines années ! Ce projet de PEM d'environ 30 millions d'euros, va aussi s'accompagner d'un renouvellement urbain de tout le quartier de la gare de Libourne avec un programme très ambitieux.

Focus

À bord du car express Créon Bordeaux

Instance citoyenne, le Conseil de Développement Durable de Bordeaux Métropole a recueilli des témoignages d'usagers de la ligne de car entre Bordeaux et Créon dans l'ouvrage « Portraits de voyageurs » édité en septembre 2024. En voici deux extraits.

Anna, étudiante à Bordeaux et vivant à Sadirac. « Le bus, ça passe vite. Je suis sûre d'être assise, j'écoute de la musique ou je lis. À une demi-heure de la ville, je profite des beaux levers ou couchers de soleil sur la campagne ! »

Résidant à Créon, Benoît travaille à Bordeaux depuis 20 ans. « Avant, j'y allais en voiture et les trajets pouvaient durer jusqu'à 1h30 ! Maintenant, je prends le 407 tous les matins à 6h et je rentre à Créon en début d'après-midi, ce qui me permet de mener plusieurs activités associatives. »



Les cars express constituent le volet routier du RER métropolitain.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Maroquinerie Hermès à Saint-Vincent-de-Paul.
L'entreprise s'implantera également à Loupes en 2025.

© J.F. Menges - Bordeaux Métropole

ACCUEILLIR DES ENTREPRISES ET CRÉER DES BASSINS D'EMPLOIS EST UN AUTRE SUJET IMPORTANT DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES. COMMENT FAVORISER DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES ? QUELLES FILIÈRES Y CONTRIBUENT ? VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSES.

Coopérer pour soutenir l'emploi, agir en faveur des transitions et du rééquilibrage économique des territoires.

La Gironde est un département attractif avec des secteurs d'activités dynamiques représentant 100 000 entreprises et près de 710 000 emplois ! Cette économie diversifiée est constituée par des filières emblématiques, comme la viticulture et la sylviculture, des industries d'excellence, comme l'aéronautique et spatial, ou encore le tourisme, l'innovation, l'économie sociale et solidaire.

60 % des emplois sont concentrés sur la métropole, ce qui souligne l'enjeu d'une meilleure répartition du développement économique dans les territoires girondins. Bordeaux Métropole a engagé un dialogue avec les communautés d'agglomération et communautés de communes voisines, en signant 7 contrats de coopérations de façon à coordonner ses politiques et apporter des solutions concrètes.

Depuis 2021, Bordeaux Métropole a adopté un Schéma de Développement Économique qui dessine sa feuille de route stratégique : poursuivre les actions en faveur de l'emploi, accompagner et favoriser l'économie de la transition, rechercher le rééquilibrage économique des territoires. La métropole accompagne ses filières d'excellence et participe à la structuration des filières émergentes.

Illustration d'une stratégie de coopération, Bordeaux Métropole et la COBAN (Bassin d'Arcachon Nord) ont été labellisées en 2023 dans le cadre de l'appel à projets national Territoires d'Industrie. Il existait déjà des partenariats sur les filières bois forêt et nautisme, avec ce nouveau label, l'idée est de développer l'axe transition écologique.

Parmi les autres exemples en matière de développement économique et de coopération territoriale, on peut également citer :

La technopole Bordeaux Technowest à Libourne est une pépinière d'entreprises installée au cœur du vignoble et orientée vers les domaines de la FoodTech, de la WineTech et de l'innovation au sens large. 10 start-up la composent actuellement.

La ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) est une démarche d'écologie industrielle locale menée par la Technopôle Bordeaux Technowest sur plusieurs sites métropolitains. Elle réunit des entreprises désireuses de mutualiser leurs besoins et de créer des synergies de substitution (le réemploi par exemple). En 2024, 10 entreprises de la Communauté de Communes de Montesquieu ont souhaité s'engager dans une démarche similaire.



© Céline Papin

Témoignage

Céline Papin, vice-présidente déléguée aux coopérations

Quelles sont les attentes exprimées par les citoyens girondins ?

Les mobilités et le développement économique constituent deux piliers des coopérations. Ces sujets reviennent très souvent dans les attentes citoyennes, tout comme l'accès aux soins, aux services, à l'éducation... Ils sont considérés comme indispensables pour réduire les fractures territoriales et éviter le sentiment d'exclusion quand on vit à l'extérieur de la métropole.

En quoi les coopérations peuvent-elles apporter des solutions ?

La démarche des coopérations territoriales existait avant cette nouvelle génération de contrats CoNECT. La métropole a souhaité la recentrer en direction des intercommunalités voisines pour être au plus près des enjeux les plus prégnants de nos territoires et rechercher ensemble des réponses opérationnelles aux attentes des citoyens. Les contrats offrent un cadre permettant l'implication de tous les acteurs concernés.

Et sur le plan du développement économique ?

Le rééquilibrage de l'emploi dans les territoires est un enjeu majeur d'aménagement du territoire. Nous y travaillons en mutualisant notre offre foncière en particulier en direction d'activités ne pouvant pas trouver d'atterrissage sur la métropole faute de foncier suffisant disponible. L'idée est aussi de co-construire avec les territoires voisins des stratégies de filières comme celles que nous menons avec le Bassin d'Arcachon Nord sur « Territoires d'Industrie ». Cette valorisation concertée des territoires présente également un intérêt sur le plan du tourisme, pour développer un tourisme responsable et de proximité, qui va intéresser aussi les habitants de la métropole



© C. Barbier - Bordeaux Métro

Cockpit, siège de Bordeaux Technowest, acteur du développement économique des territoires.

Témoignages

Patrick Maestro, président d'Invest in Bordeaux

« Invest in Bordeaux est un acteur clé du processus local d'attractivité. Dans son domaine de compétence, comme la prospection exogène et l'accompagnement des projets d'implantations, l'agence met toute son ingénierie au service de la métropole et des intercommunalités girondines. »

William Ballue, directeur d'Invest in Bordeaux

Quelles sont les missions d'Invest in Bordeaux ?

Invest in Bordeaux est l'agence de promotion économique de Bordeaux et de la Gironde. Notre mission est de favoriser des projets d'investissement (implantation, extension, acquisition ou prise de participation) sur l'ensemble du département de la Gironde. Notre feuille de route nous engage sur la voie de la régénération économique et d'un développement durable et responsable, autour de quelques axes forts, notamment le desserrement métropolitain, la priorisation des projets à impact positif et le renforcement de leur ancrage territorial.

Quelles actions menez-vous ?

Nous animons un club des développeurs économiques des 27 intercommunalités girondines hors Métropole, pour lequel nous organisons 5 à 6 fois par an des sessions de formation ou d'information, qui prennent la forme d'ateliers autour de thématiques

toujours en lien avec ce qui forme le bloc de technicité des développeurs, que ce soit les aides publiques aux entreprises, la fiscalité, des questions d'urbanisme et d'aménagement...

Nous nous déplaçons également de manière régulière aux 4 coins du département, afin d'aller à la rencontre des territoires, de mieux appréhender leurs problématiques locales et d'affiner notre connaissance des différentes offres territoriales, ce qui nous permet d'en faire une promotion plus efficace.

Enfin, nous sommes régulièrement sollicités par ces mêmes territoires pour participer à leurs réflexions collectives en matière de stratégie de développement économique et d'attractivité.

Pouvez-vous donner quelques exemples d'implantations ?

Je peux citer la relocalisation de Z Nautic à La Teste-de-Buch, la deuxième usine d'Hermès à Loupes, l'implantation de Voltéo à Bazas ou encore un projet d'usine de prémurs en cours sur la commune de Cérons... Mais notre rôle ne s'arrête pas là, nous essayons d'inciter les territoires à se saisir de l'ensemble des opportunités qui permettront de renforcer leur attractivité et d'accueillir de nouvelles activités. Je pense par exemple aux aérodromes, à la requalification des friches industrielles, au RER métropolitain, à la structuration de leur offre de formation...

investinbordeaux.fr

RESSOURCES

LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES VONT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES ADMINISTRATIVES ET ENGLOBENT DES THÉMATIQUES DIVERSES, DES SUJETS DU QUOTIDIEN AUX GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ. S'ENTRAIDER PERMET D'INVENTER DE NOUVEAUX MODÈLES COLLECTIFS.

AGRICULTURE

Le projet Recol'Terra consiste à redéfinir et transformer les territoires par une agriculture et une alimentation durables. À travers lui, Bordeaux Métropole est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt initié par la Banque des Territoires dont le soutien humain et financier est indispensable dans cette aventure collective.

Démarche de coopération inédite, Récol'Terra réunit un large consortium de 44 acteurs, dont le Conseil départemental, et s'oriente autour de trois axes :

- relocaliser la production alimentaire par l'installation et la pérennisation de fermes agro-écologiques ;
- structurer en cohérence et complémentarité une filière de transformation de légumes locaux ;
- mettre en place des solutions logistiques décarbonées pour favoriser les approvisionnements locaux sur le territoire métropolitain, voire girondin.

Plusieurs territoires sont associés aux premières études dans une idée d'entraide mutuelle et de partages de connaissances et d'expériences.



Relocaliser une production agricole et alimentaire durable est un des enjeux de la coopération.



Témoignage

Alain Monget, Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Cœur Entre-deux-Mers

En quoi votre territoire est-il intéressé par la coopération ?

Le PETR Cœur d'Entre-deux-Mers regroupe 90 communes réparties en 5 communautés de communes pour un bassin de population de 106 000 habitants, avec des enjeux périurbains et ruraux car il s'étend des portes de la métropole jusqu'au Lot-et-Garonne ! Nous avons signé en 2023 le CoNECT pour créer des passerelles avec la métropole. Une grande partie de nos habitants y travaille et nous avons plusieurs enjeux communs, que ce soit en matière de mobilité, d'économie, d'agriculture durable, de gestion des déchets ou de la ressource en eau.

Vous êtes engagés dans l'agriculture durable ?

En effet, nous sommes entrés dans le consortium de Recol'Terra car les enjeux d'une agriculture durable et de la transformation alimentaire

nous concernent. Nous menons par exemple une étude avec nos collègues du Libournais sur les questions de logistique. La Gironde manque aussi de certains outils de transformations que ce soit des abattoirs de volailles, des légumeries ou des conserveries... Il faudrait que ce type d'équipement bénéficie à tout le monde, et en priorité les producteurs.

Un autre aspect est celui du foncier agricole, avec une grande partie occupée par le vignoble. Or la crise actuelle de la viticulture doit inciter à envisager d'autres modèles, notamment pour renforcer et diversifier les productions alimentaires. Recol'Terra est une illustration concrète de notre capacité à porter des regards positifs sur nos territoires, dans l'intérêt commun et avec l'intelligence des coopérations.



L'espace du fleuve, à la croisée d'enjeux touristiques, culturels, environnementaux...

FLEUVE

La métropole bordelaise est traversée principalement par la Garonne et bordée en partie par la Dordogne. Un espace géographique fluvial ne s'arrête pas aux frontières administratives, d'où son intérêt en matière de coopération. Plusieurs sujets se croisent ! Tourisme, mobilités, développement économique, préservation de l'environnement... La compétence de Bordeaux Métropole en matière d'aménagements de pontons a permis des partages d'expériences avec la Communauté d'Agglomération Libournais. Les études pour la relance du fret fluvial ont donné lieu à des échanges avec la Communauté de Communes du Sud Gironde où des infrastructures pourraient être remises en service, notamment à Langon. Le fleuve est aussi un sujet culturel qui demande à être valorisé auprès des publics. Ce sera le cas en 2025 avec la programmation d'un événement festif.

EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la régie de L'eau Bordeaux Métropole gère les services de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de l'eau industrielle. Ce changement a pour but de maîtriser une gestion durable de la ressource, de garantir la transparence et la maîtrise du prix, tout en contribuant à la transition écologique.

TOURISME

Le tourisme est un sujet propice aux coopérations territoriales car il offre de nombreux biais de collaborations, en particulier pour développer un tourisme durable et de proximité qui va s'appuyer sur des interactions mutuelles entre territoires voisins.

Bordeaux Métropole travaille ainsi sur le développement d'itinéraires pédestres et cyclables (avec la communauté d'agglomération du Libournais, la communauté de communes du sud Gironde...).

De manière plus globale, la coopération s'illustre par des partages d'expérience, des actions de communication et de promotion pour valoriser les richesses touristiques des territoires voisins, le développement du tourisme d'affaires, le tourisme fluvial...

DÉCHETS

Sujet du quotidien, le traitement des déchets est important pour la vie des territoires en général. C'est la raison pour laquelle des études ont été réalisées pour définir des actions communes dans le futur : créer une gouvernance partagée à l'échelle du département, mutualiser certains grands équipements métropolitains ou girondins pour incinérer les déchets, etc.

Porter des regards positifs sur nos territoires, dans l'intérêt commun et avec l'intelligence des coopérations.

EXPERT

« L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EST UN MÉTIER À TISSER DES LIENS »

Depuis 27 ans, Frédéric Vasse accompagne les territoires et les élus locaux. Après avoir parcouru la diversité de la France comme expert en stratégie territoriale et accompagnement au changement, il est depuis 2022 le nouveau Directeur général du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Il nous livre sa perception de la coopération territoriale et met en dialogue quelques enjeux communs avec notre métropole bordelaise.



Peut-on se passer aujourd'hui de coopération territoriale ?

À l'évidence non car les grands enjeux se sont affranchis des limites administratives. Impacts du changement climatique, crise du logement, sobriété foncière, décarbonation de l'économie et de nos vies... Face à ce vertige, la tentation est grande de se replier sur ses certitudes, alors qu'il est urgent de coopérer à la bonne échelle. La coopération territoriale est selon moi l'unique chemin pour relever les défis des prochaines décennies.

Cette coopération est-elle pour autant une évidence ?

Non car se projeter vers le futur est un exercice difficile. On le voit à l'échelle du pays, ni la force des rapports du GIEC ni la douleur de la crise COVID n'ont permis d'engager le changement de paradigme tant attendu. Quitter la zone de confort de nos certitudes est un exercice difficile, alors faisons-le tous ensemble, dans l'entraide, la démocratie et la considération... En considérant la diversité des histoires, en dépassant les vaines oppositions – entre urbain et rural par exemple –, et en faisant advenir une coopération véritable. Les pôles métropolitains sont un outil d'avenir car ils constituent de véritables acteurs de l'inter-territorialité.

Quels sont les apports de la coopération entre les territoires ?

Déjà, faire prendre conscience que nous coopérons à l'échelle d'une Histoire plus grande que nous, reconnaître

nos interdépendances, au service d'un territoire de vie et d'une échelle de temps plus vastes. L'aménagement du territoire se réalise sur 20 ans qui est aussi la durée nécessaire pour changer de modèle. L'autre intérêt des coopérations est de permettre à l'ensemble des élus, par les ateliers, la conduite du changement ou encore les expérimentations, de progresser ensemble vers une plus grande cohérence. Enfin, je dis souvent que l'aménagement du territoire est un métier à tisser des liens. Dans les temps agités que nous traversons, c'est une mission de bien public, non ?

Quels sujets font écho entre le territoire de Nantes Saint-Nazaire et celui de Bordeaux ?

Je pense d'abord à nos estuaires. Interfaces entre deux écosystèmes – terrestre et marin –, ils sont au cœur de préoccupations majeures liées à l'environnement et à l'économie. Nous devons interroger le « dilemme estuarien » à la lumière de l'indispensable sécurisation de la ressource en eau, dans la diversité des usages (humains, industriels, agricoles...). Sans oublier les sujets d'avenir comme la prévention du risque submersion, les alternatives au fret terrestre, la préservation des zones humides pour leurs fonctions écosystémiques (biodiversité, puits de carbone...).

Vous parlez aussi de la « ruée vers l'ouest »...

En effet, les territoires de Nantes et de Bordeaux attirent, que ce soit pour la formation supérieure, le travail,

la retraite... En Loire-Atlantique, c'est 15 000 habitants supplémentaires chaque année entre 2015 et 2021, dont plus de 10 000 sur le seul pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Grossir n'est pas un objectif. Nous devons pour autant savoir accueillir pour vivre bien. Passer de l'attractivité à l'hospitalité en garantissant un égal accès à tous. Si nous ne sommes pas capables d'accueillir la diversité sociale, il ne restera que des gens aisés et la robustesse de notre organisation humaine et territoriale sera menacée. Pour toutes ces raisons, il est essentiel de continuer à réfléchir en associant les habitants.

Qu'en est-il des mobilités ?

Elles sont un autre chantier commun. En seulement quelques décennies, l'énergie pas chère a bouleversé l'aménagement de nos territoires. Nous devons garantir des manières d'habiter et de se déplacer, de façon équitable. Le mouvement des Gilets jaunes est né de cette injustice ne l'oublions pas ! La bataille du train quotidien, l'intermodalité, l'essor des RER métropolitains doivent permettre à nos territoires de faciliter la vie des gens.

Le travail de reconnaissance des interdépendances et des complémentarités que nos métropoles entreprennent est un long processus. Celui-ci nécessite une culture de la coopération, de l'humilité et une stratégie transparente. Ça ne se décrète pas, c'est une mise en mouvement. Nous devons tous ensemble retrouver de la sobriété, une conscience d'être vivants parmi le vivant.



« Une métropole proche de ses voisins »,
par Julianne Huon (agence deux degrés).

L'île d'Arcins, acquise récemment par Bordeaux Métropole, constitue un trait d'union avec ses territoires voisins.



Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 59 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

Textes : Benoît Hermet, graphisme : Tabaramounien - Direction de la communication de Bordeaux Métropole - Février 2025

